



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 avril 2022**

Date de convocation : mercredi 30 mars 2022

Délibération n° CC_2022_60
Nomenclature : 8.4.1

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 47

Votants : 55

Pouvoirs :

M. Jean-Michel ROUGER à M. Jérôme GARDELLE, Mme Claudine BRUNETEAU à M. Francis GRELLIER, M. Philippe CREACHCADEC à Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Pierre MAUDOUX à Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Mme Evelyne PARISI à Mme Véronique CAMBON, M. Joël TERRIEN à M. Thierry BARON, Mme Véronique TORCHUT à Mme Caroline AUDOUIN, Mme Céline VIOLLET à M. Jean-Pierre ROUDIER

Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : Modification de la vocation de l'extension de la zone de la Sauzaie à Fontcouverte - mise à jour du Schéma de Développement Economique (SDE)

Le 5 avril 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni Salle des Fêtes de Vénérand, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. Raymond MOHSEN, M. Gérard PERRIN, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Annie GRELET, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Mme Sylvie BARDEY, M. Eric BIGOT, M. Pascal GILLARD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Alexandre GRENOT, Mme Agnès POTTIER, Mme Claudine PEYRAMAURE, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, M. David MUSSEAU, M. Bernard COMBEAU, Mme Mireille ANDRE, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, M. Thierry BARON, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Ammar BERDAI, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Laurent DAVIET, Mme Dominique DEREN, M. Pierre DIETZ, M. Jean-Philippe MACHON, M. Jean-Pierre ROUDIER, Mme Charlotte TOUSSAINT, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Jean-Marc AUDOUIN, Mme Corinne PEQUIGNOT, M. Michel ROUX, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusés :

M. Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, M. Gaby TOUZINAUD, Mme Sylvie CHURLAUD, M. Jacki RAGONNEAUD, Mme Florence BETIZEAU, M. Rémy CATROU, M. Charles DELCROIX, M. François EHLINGER, M. Patrick PAYET

Secrétaire de séance : M. Raymond MOHSEN

RAPPORT

Le rapporteur rappelle qu'en 2014, l'agglomération a voté un schéma de développement économique définissant entre autres la vocation (typologies d'activité) des zones d'activités communautaires. Afin d'élargir les possibilités d'accueil des entreprises et de répondre aux demandes exprimées, il devient nécessaire de procéder à un ajustement du schéma d'implantation des zones d'activité. Cet ajustement concerne spécifiquement l'extension de la zone d'activité de la Sauzaie à

Fontcouverte.

Dans le schéma voté en 2014, il avait été convenu que l'extension de la zone de la Sauzaie devait avoir une vocation d'accueil d'activités productives (industrie, artisanat, commerce de gros), ce qui avait ensuite trouvé sa traduction dans le P.L.U. de la commune de Fontcouverte.

Cette vocation spécifique représente aujourd'hui un frein à l'implantation de certaines activités commerciales qui ont un intérêt pour le développement économique du territoire.

Il est donc nécessaire de faire évoluer la vocation de cette zone d'activité en permettant l'implantation d'activités commerciales.

Après avoir entendu le rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 24 juin 2021, et notamment l'article 6, I, 1, relatif au développement économique,

Vu la délibération n°2014-04 du 07 mars 2014 approuvant la révision du Schéma de Développement Economique,

Considérant la volonté de mettre en cohérence le règlement du PLU sur l'ensemble de la zone d'activité communautaire de la Sauzaie à Fontcouverte,

Considérant la volonté de pouvoir accueillir des activités commerciales sur l'extension de la zone de la Sauzaie,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'ajouter une vocation d'accueil d'activités commerciales à la zone d'activité communautaire de la Sauzaie à Fontcouverte.
- de modifier l'annexe 3 du schéma de développement économique adopté en 2014 et notamment le schéma d'implantation des activités économiques (page 8) ci-joint.
- de charger Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

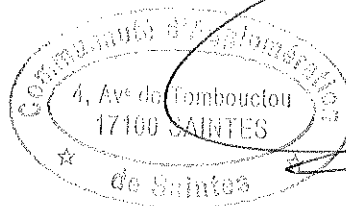
ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 55 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

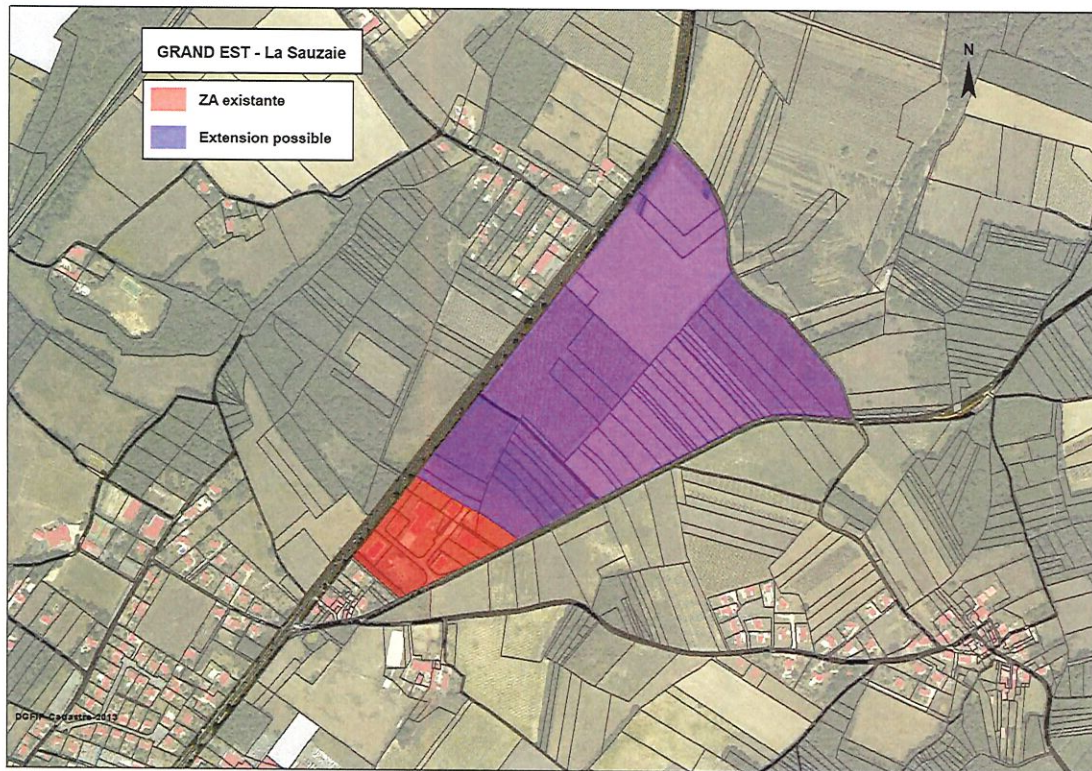
Pour le Président absent et par délégation de signature,
le Premier Vice-Président,



Eric PANNAUD

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

Pôle d'agglomération GRAND EST - La Sauzaie



- Objectif : extension de 23 ha
- Activités commerce, agroalimentaire, production, artisanat, logistique (bassin de production en lien avec l'Est du territoire)